



Cursus Licence-DNSPM

Harpe

Année 1

UE	Semestre 1	Semestre 2	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
	Méthodologie (UDS)			
UE 2 : Disciplines fondamentales	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	3	3
UE 3 : Pratique musicale	Harpe (ASMS)	Harpe (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique savante moderne et contemporaine (UDS)	Histoire de la musique romantique (UDS)	4	6
	Ecriture ou Analyse (ASMS)	Ecriture ou Analyse (ASMS)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Traits d'orchestre (ASMS)	Traits d'orchestre (ASMS)	4	6
	Basse continue ou Formation au DE (ASMS)	Basse continue ou Formation au DE (ASMS)		
	Informatique musicale (ASMS)	Informatique musicale (ASMS)		
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg



Cursus Licence-DNSPM

Harpe

Année 2

UE	Semestre 3	Semestre 4	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
UE 2 : Disciplines fondamentales	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	3	3
UE 3 : Pratique musicale	Harpe (ASMS)	Harpe (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique classique (UDS)	Histoire de la musique de la Renaissance (UDS)	4	6
	Ecriture ou Analyse (ASMS)	Ecriture ou Analyse (ASMS)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Traits d'orchestre (ASMS)	Traits d'orchestre (ASMS)	4	6
	Formation au DE, basse continue ou autre cours à définir (ASMS)	Formation au DE, basse continue ou autre cours à définir (ASMS)		
	Musique mixte ou Informatique musicale (ASMS)	Musique mixte ou Informatique musicale (ASMS)		
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg



Cursus Licence-DNSPM

Harpe

Année 3

UE	Semestre 5	Semestre 6	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
UE 2 : Disciplines fondamentales	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	Orchestre symphonique ou ensemble contemporain ou autre ensemble (ASMS)	3	3
UE 3 : Pratique musicale	Harpe (ASMS)	Harpe (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
UE 4 : Disciplines historico-techniques	Histoire de la musique baroque	Histoire de la musique du Moyen-Âge	4	6
	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)		
UE 5 : Disciplines spécialisées	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
UE 6 : Professionnalisation	Traits d'orchestre (ASMS)	Traits d'orchestre (ASMS)	4	6
	Formation au DE, basse continue ou autre cours à définir (ASMS)	Formation au DE, basse continue ou autre cours à définir (ASMS)		
UE 7 : Option	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg